



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 1 sur 3

Réunion du 28 mars 2024

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DELORT Catherine. Mrs. BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe. REPENTIN Eric.

Absents : Mme DUTHIN Patricia. Mrs KOUROGHLI Jamel.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

D3 – (amende 40 €) :

Poule D – LEOVILLE 1 match n° 26270348 du 23/03/2024 (1^{er} forfait)

D4 – (amende 40 €) :

Poule A – CANTON DE COURCON FC 2 match n° 27106566 du 24/03/2024 (1^{er} forfait)

VÉTÉRANS – (amende 30 €)

Poule A – ROCHEFORT FC 4 match n° 27117171 du 22/03/2024 (1^{er} forfait)

CRITERIUM A8 – (amende 10 €)

Poule A – NÉRÉ AS 2 match n° 27963787 du 22/03/2024 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 20 €) :

Poule A – CANTON COURCON FC 1 match n° 27855876 du 23/03/2024 (1^{er} forfait)

Poule B – ROCHEFORT FC 2 match n° 27856596 du 16/03/2024 (1^{er} forfait)

U12-U13 – (amende 20 €) :

Poule H – ETOILE MARITIME FC 4 match n° 27846732 du 23/03/2024 (2^{ème} forfait)

Poule J – TONNACQUOISE LUSSANTAISE 4 match n° 27846937 du 23/03/2024 (2^{ème} forfait)

Poule K – ST GENIS DE SAINTONGE 2 match n° 27858845 du 23/03/2024 (1^{er} forfait)

FORFAITS GÉNÉRAUX

U16-U17 – (amende 26 €) :

F.C FOURAS ST LAURENT 2.

FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

CRITERIUM A8 – (amende 10 €) :

NÉRÉ AS 2.



U11– (amende 20 €) :
F.C ST ROGATIEN.

PROCÉDURE NON RESPECTÉE POUR FORFAIT

Match n° 26270348 du 23/03/2024 en D3 POULE D GEMOZAC US 2 – LEOVILLE 1 :
Amende de 40 € au club de LEOVILLE.

DIVERS

Match n° 26304867 du 27/01/2024 en D1 FC SEUDRE OCÉAN 1 –DIABLES ROUGES BCY 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°25 du 07/03/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ **Inflige au club de SEUDRE OCÉAN une suspension de terrain de 2 matchs à compter du 13/04/2024 et un match avec sursis pour non-respect de la police des terrains.**

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

Match n° 26270337 du 09/03/2024 en D3 Poule D JONZAC ST GERMAIN FC 2 – LEOVILLE 1 :

Dossier traité par la Commission de d'arbitrage dans le PV n°8 du 19/03/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ **La CDA déclare la réserve irrecevable sur la forme.**

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 26269654 du 16/03/2024 en D2 Poule B ES BRAMERIT 1 – CANTON D'AUNIS FC 1 :

Dossier traité par la Commission de d'arbitrage dans le PV n°8 du 19/03/2024 qui a pris la décision suivante :

- ➔ **La CDA déclare la réserve recevable sur la forme.** Attendu que l'arbitre confirme qu'il a adressé un avertissement à la 46^{ème} minute au numéro 7 du club de l'ES BRAMERIT puis un autre avertissement à la 58^{ème} minute du jeu, mais ce dernier reconnaît avoir commis une inversion au niveau de la re-transcription du temps de la sanction administrative sur la feuille de match (les joueurs portant le même nom sur la feuille de match). L'arbitre n'a pas commis d'erreur sur la numérotation des joueurs et a bien adressé deux avertissements aux joueurs n° 7 et 8 du club recevant.

- ➔ **En conséquence les membres du bureau déclarent sur le fond, la réserve non fondée.**

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°11

Page 3 sur 3

COURRIERS

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 23/03/2024 de Monsieur Jean ÉLIE arbitre du match n° 26270348 du 23/03/2024 en D3 POULE D GEMOZAC US 2 – LÉOVILLE 1.

Les frais kilométriques de Monsieur Jean ÉLIE seront payés par le Club de LÉOVILLE.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 27/03/2024 du comité directeur de l'U.S. PONS

COUPE VÉTÉRANS

Calendrier :

12/04/2024 Tour préliminaire

19/04/2024 1/8 de finale

26/04/2024 1/4 de finale

03/05/2024 1/2 finale

24/05/2024 Finale

La prochaine réunion aura lieu le 15 avril 2024 à 18h

**Le Président,
Jérôme BOUQUET**

**La secrétaire de séance,
Catherine DELORT**